

Image not found or type unknown



Journée de solidarité non décomptée

Par **manol**, le **10/04/2008** à **19:08**

bonjour,rnl'employeur de mon mari vient de s'appercevoir que la journée de solidarité n'avait pas été décomptée du solde des congés payés, et ce depuis la création de cette journée.rnil demande donc aux salariés de travailler 3 jours de plus.rna-t-il le droit d'emettre cette demande et de reculer 3 ans en arrière pour une erreur de leur part.rncordialement.